



La visite du secrétaire d'Etat Laurent Wauquiez, cet été à Montargis, a permis plusieurs embauches grâce au plan Jeunes du gouvernement.



Arboretum : la dernière chance

par Monique Piot, maire
de Nogent-sur-Vernisson



Le 9 novembre, nous avons fêté les vingt ans de la chute du mur de Berlin. A quoi s'intéressent les journalistes sur les ondes radios ? A savoir si M. le président de la République était à Berlin, le 9 Novembre 1989 à 23 heures ou s'il n'est arrivé sur place que le 10 novembre ! Il est tout à fait incompréhensible qu'en cette période de crise dont le monde ne s'est pas encore remis et où tant de sujets, discutés à l'Assemblée nationale et au Sénat, intéressent l'avenir des Français, les médias commentent avec tant d'intérêt les informations données sur les blogs de nos hommes politiques (vingt ans après, leur mémoire peut « avoir des trous »).

A leur niveau, nos journaux locaux apprécient aussi de donner la parole à leurs lecteurs sans toujours prendre le temps de contrôler la véracité de leurs propos...

Je souhaiterais ainsi évoquer avec vous les difficultés rencontrées par l'Arboretum des Barres et les critiques virulentes qui risquent d'affaiblir ce site. En septembre 2006, M. Bussereau, alors ministre de l'Agriculture, est venu à Nogent-sur-Vernisson pour visiter l'Inventaire forestier national (IFN), qui est installé dans l'ancien château de M. de Vilmorin. Lors de son discours, il a précisé que l'Office national des forêts (ONF) remplacerait l'ENGREF, cet organisme qui devait repartir vers Paris ou Nancy en raison de son regroupement avec AgroParisTech.

Deux longues années se sont écoulées, durant lesquelles nous étions nombreux à nous poser la question de savoir si l'Arboretum des Barres n'allait pas disparaître !

Souvenez-vous de l'inquiétude qui régnait à Nogent à cette période-là.

Il y a un an, le nouveau directeur a pris ses fonctions ; il a essayé dans la mesure de ses moyens avec l'aide du Conseil général et de la Région de

rendre ce site plus attractif et d'augmenter le nombre de visiteurs de façon à le rentabiliser financièrement. Des sentiers pour les personnes à mobilité réduite ont été aménagés, un style et un nouveau nom « ARBOFOLIA » ont été inventés.

Mais, cela ne plaît pas à tout le monde ! Personne ne tient compte de cette majorité silencieuse, qui ne prend pas le temps d'écrire aux journaux, mais qui a passé un excellent moment sous le soleil aux Barres, les jours de la fête des arbres rares... Qu'il y ait encore des améliorations à apporter, c'est évident, que l'affluence ait été moins importante, c'est possible, mais pourquoi écrire des textes si virulents avec une espèce d'humour qui peut faire plaisir à certains, mais qui en fait souffrir d'autres ?

Je pense que nous sommes tous conscients que, malgré le soutien de partenaires financiers, le site n'était pas rentable. Le deviendra-t-il, je ne sais pas, mais je suis sûre que si nous avons continué sans rien modifier, la mort de cet Arboretum aurait été programmée.

Laissez leur chance à ceux qui ont accepté de relever le défi de remonter cet Arboretum des Barres, si cher au cœur des Nogentais. Ne les critiquez pas au moindre geste de modification de vos habitudes. Comme l'a si bien dit notre ancien conseiller général : « Laissez le temps au temps ».

Je ne sais pas si vous vous rendez compte que c'est le rendez-vous de la dernière chance : ou il est abandonné et il deviendra dans cinq ans, une friche (par opposition à une friche industrielle) et tout le travail de nos anciens disparaîtra très rapidement, ou vous admettez de préparer l'avenir.

J'essaie de convaincre les responsables des organismes IFN et CEMAGREF de conserver à Nogent une partie de leurs salariés. Sans visiteurs, l'Arboretum des Barres ne pourra pas survivre et qu'advientra-t-il de ces différents organismes et du personnel qui travaille sur le site ?

Je n'oublie pas les élèves du lycée qui ne pourront pas poursuivre leurs études dans un espace non entretenu ! Prenez-en conscience !

Pour conclure, je tenais à vous dire qu'à titre personnel, j'apprécie le nom « ARBOFOLIA » qui me rappelle le nom que nous avons inventé pour manifester notre appartenance au « Village de l'Arbre » et le salon qui s'est déroulé au gymnase pour le mettre en valeur : « ARBOTHÉMA » !

Mais que mon propos, un peu réactif, ne vous empêche pas de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !

En guise de cadeau, le Conseil Municipal est heureux de vous offrir un agenda dans lequel vous trouverez de nombreux renseignements concernant notre « Village de l'Arbre ».

Je remercie les commerçants ayant participé à son financement. Je vous souhaite, pour vous et votre famille, une très bonne fin d'année. Fêtez joyeusement l'arrivée de cette nouvelle année ! Que 2010, vous apporte joie, bonheur et santé ... et tout ce que vous désirez !

■ Courriel : monique-piot.ngv@orange.fr

■ Nogent-village, magazine gratuit de la commune de Nogent/Vernisson

■ Directeur de la publication :

Monique Piot

■ Responsable de la rédaction : **Francis Cammal**

■ Imprimé sur papier recyclé pour préserver l'environnement, conformément à nos engagements.

■ Crédits photos : commune de Nogent sauf mentions spéciales.

■ **Adressez vos textes à :**

Nogent-village, 17, bis rue A.-Briand 45290 Nogent-sur-Vernisson

courriel : mairie.ngv@wanadoo.fr
Tél 02.38.97.60.53
Fax 02.38.97.64.46
site internet : www.nogentsurvernisson.fr

■ **Ouverture de la mairie :**

- Lundi de 15h00 à 18h00
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
- Samedi de 9h00 à 12h00.



■ Le point sur les chantiers et projets



• La toiture de l'annexe du gymnase refaite

Suite à des fuites récurrentes des chenaux de la toiture de l'annexe du gymnase, la collectivité a pris la décision de refaire la toiture et d'inverser la pente afin de faciliter l'évacuation des eaux sur la façade du bâtiment. A cette occasion, les plaques translucides en polycarbonate du gymnase, en mauvais état, ont été changées.

C'est l'entreprise Attila de Châlette-sur-Loing, spécialisée dans les rénovations de toitures, qui a effectué les travaux, accompagnée de l'entreprise Lauverjat, de Nogent.

• Voirie

- Travaux à la charge du Conseil Général

Rue Aristide Briand : Le Conseil Général a fait procéder aux travaux importants de rénovation du pont (dit Pont de Pierre) qui enjambe le Vernisson, devant la mairie, par l'entreprise spécialisée A T S.

Le revêtement de la chaussée de la rue du 11 novembre, rue Aristide Briand depuis l'église et une portion de la CD 41 qui rejoint la Départementale 2007 (nouvelle appellation) a été entièrement refait par l'entreprise EUROVIA.

- Travaux à la charge de l'Intercommunalité

Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés : rue des Bruyères, rue du Gué-Colas - Chemin N° 37 (route d'Adon).

- Travaux à la charge de la commune

Routes RD 607 et RD 41 : Changement de bordures de trottoir sur le haut de la rue du 11 Novembre et création de bordures de trottoir CD 41 sur le secteur de la Montagne. Trottoirs Allée Jeanne d'Arc, Allée des Sorbiers et rue Pasteur ont été refaits par l'entreprise TPCM.

Tous ces travaux qui ont duré une grande partie de l'été ont perturbé la circulation et la vie du village. Merci d'avoir été patient !

• L'assainissement se poursuit

Rue du 11-Novembre : sur le secteur du quartier de la Montagne, une partie du réseau d'assainissement, dont les canalisations s'étaient affaissées, a été refait par l'entreprise Meunier. Les travaux ont été délicats du fait de la profondeur du réseau, à 5,60 m.

Rue Jean-Marie-Gosset, rue Pasteur : Véolia Eau continue son programme de changement des canalisations en plomb.

• Lancement du chantier du tennis couvert



La commune a décidé de faire un tennis couvert, afin de soulager l'occupation du gymnase. Le choix s'est porté, après appel d'offres, sur l'entreprise Lafranque, spécialiste de la conception de tennis. Les travaux vont commencer ce mois-ci.

• Nouvelle implantation pour le supermarché ATAC

Le projet d'une nouvelle implantation pour le supermarché ATAC prend forme, le dossier progresse normalement. La Commission départementale des sites, perspectives et paysages l'a validé. L'enquête publique qui vient de se clore n'a recueilli que très peu de remarques de la part des Nogentais. L'entreprise Schiever prépare actuellement un dossier de présentation à la Commission départementale d'aménagement commercial qui doit se prononcer sur cette implantation. Si cette étape est franchie, le projet pourra prendre une forme plus concrète et l'ouverture effective pourrait intervenir dans un délai d'environ deux ans.



■ Grippe A: les bons réflexes



Des gestes simples pour limiter les risques de transmission :

- se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique

- se couvrir la bouche et le nez avec sa manche ou un mouchoir à usage unique lorsque l'on tousse ou que l'on éternue.

En cas de symptômes grippaux, contacter son médecin traitant.

Il convient d'appeler le 15 uniquement en cas d'urgence et si votre médecin est absent. Une permanence médicale de santé est ouverte à ce numéro la nuit de 20 heures à 8 heures le matin, le week-end du samedi 12 heures au lundi 8 heures et les jours fériés. Le médecin conseil vous orientera vers un médecin de garde, l'hôpital ou dépêchera une équipe médicale, selon les besoins.

Nogent-Castelblayney : Les jeunes s'investissent !

Douze jeunes Nogentais et douze jeunes de Castelblayney de 12-14 ans se sont rencontrés cet été à Castelblayney. Durant une semaine (12-20 juillet) placée sous le signe du partage et de l'interculturalité, ils ont participé à de nombreuses activités : sportives (hurling, activités nautiques), artistiques (percussions, danses gaéliques, tissage), techniques (audiovi-

suel) ou, tout simplement, ludiques (jeux, fête dansante, participation au Festival Muckno).

Un reportage vidéo, qu'ils ont eux-mêmes réalisé, a été édité en DVD. Il a obtenu un franc succès lors de sa présentation aux parents et aux organismes financeurs. Une projection publique est annoncée pour le mois de juillet à Nogent.



Cette rencontre est tout sauf un voyage organisé livré clés en main. Les jeunes ont véritablement été acteurs de ce projet en s'impliquant personnellement et ce durant plusieurs mois. Nous les félicitons pour leur motivation et leur persévérance.



Objectifs de la rencontre

- aider les jeunes Français et Irlandais à améliorer leur connaissance, leur compréhension et leur estime de leurs cultures respectives
- promouvoir la tolérance et la solidarité chez les jeunes et ainsi contribuer à l'émergence d'une citoyenneté européenne
- faire vivre le jumelage entre Nogent et Castleblaney
- aider les jeunes à s'approprier des techniques de communication non orales : outils multi-média, art, etc.



- Organisateurs :
- Comité de jumelage de Nogent
 - service Enfance-Jeunesse de la ville
 - centre Jeunesse de Castleblaney

Ce projet a reçu le soutien financier de :

- la municipalité de Nogent
 - l'Union Européenne (programme « Jeunesse en action » géré par la Direction départementale Jeunesse et Sports)
 - la Région Centre
 - la Caisse d'allocations familiales du Loiret
 - le Conseil général du Loiret.
- Ces subventions ont permis de maintenir la contribution financière des familles à un niveau raisonnable. La formation à l'audiovisuel a été assurée par Centre Images.



Et après ? Une rencontre « retour » est en cours de préparation. Elle aura lieu début juillet à Nogent. Les jeunes Nogentais souhaitant y participer sont invités à se manifester auprès du comité de jumelage ou du service Jeunesse de la ville.
 Contacts : • M.-C. Barrassé 02 38 97 69 15
 • G. Philippe 02 38 97 69 48
 • V. Tessier 06 72 92 29 83.



JANVIER

- Samedi 9 : galette des rois de la FNACA à 15h00 Maison des associations - assemblée générale Sté de musique à 20h30 Salle Max-Riglet
- Jeudi 14 : assemblée générale et galette des rois de l'ARNP à 15h00 Maison des associations
- Vendredi 15 : assemblée générale de l'Union cyclo nogent à 15h30 salle de la Fraternelle
- Samedi 16 : assemblée générale de l'AEBN à 14h00 Maison des associations
- Dimanche 17 : assemblée générale de l'association Franco-portugaise à 14h Maison des Associations
- Mardi 19 : Assemblée générale UNRPA à 14h 30 Maison des associations
- Mardi 19 : Assemblée générale MLC à 20h 30 MLC
- Vendredi 22 : assemblée générale UNC à 14h 00 Maison des associations
- Samedi 23 : assemblée générale des pompiers à 17h30 centre de secours
- Samedi 23 : Assemblée générale Comité de jumelage à 20h30 château
- Vendredi 29 : assemblée générale Office de tourisme à 20h 30 Maison des associations
- Samedi 30 : assemblée générale Carpe nogentaise à 17h 00 Château
- Dimanche 31 : bourse

aux collectionneurs
ACNO Gymnase

FÉVRIER

- Samedi 6 : moules-frites Office du tourisme à 12h Maison des associations
- Samedi 20 : concours de pétanque à 12h Gymnase
- Samedi 27 : repas APE Maison des associations

MARS

- Samedi 6 : concours de belote ARNP Pressigny-Nogent Maison des associations
- Dimanche 7 : carnaval
- Dimanche 14 : élections régionales
- Dimanche 21 : élections régionales -loto des pompiers Gymnase
- Samedi 27 : concours de pétanque à 12h Gymnase
- Samedi 27 : repas des anciens à 12h restaurant Faurecia

AVRIL

- Lundi 5 : chasse aux œufs de l'Office du tourisme le matin Parc du château
- Jeudi 22 : concours de pétanque vétérans à 12h Gymnase
- Samedi 24 : championnat du Loiret de pétanque Gymnase

MAI

- Samedi 1 : randonnée du muguet de l'office de tourisme Gymnase
- Samedi 8 : cérémonie

commémorative et repas de l'UNC Maison des associations

JUIN

- Samedi 5 : repas de La Fraternelle nogentaise Château
- Fête du Baugé de l'AEBN, Etang de Baugé
- Vendredi 11 : assemblée générale de La Fraternelle nogentaise à 19h 30 Maison des Associations
- Samedi 19 : kermesse des écoles Château
- Samedi 26 : feu de la Saint-Jean
- Dimanche 27 : fête de la Saint-Jean
- Lundi 28 : assemblée générale du bridge à 18h 00 Maison des associations

JUILLET

- Dimanche 11 : rando cyclo de l'Union cyclo Gymnase
- Mardi 13 : feu d'artifice de la Fête nationale aux étangs, bal place de la République
- Samedi 17 : concours de pétanque Gymnase

AOÛT

- Samedi 21 : commémoration de la Libération de Nogent, par l'UNC

SEPTEMBRE

- Dimanche 5 : loto des « Joyeux Bénévoles » Gymnase
- Samedi 11 : Forum des

associations, Gymnase

OCTOBRE

- Samedi 9 : concours de bridge et repas 9h00-20h00 Maison des associations
- Samedi 16 : concours de pétanque 12h00 Gymnase
- Samedi 16 : assemblée générale et repas de la FNACA Maison des associations
- Dimanche 17 : Salon des champignons de l'AMBL Gymnase
- Samedi 30 : assemblée générale de la pétanque Maison des associations

NOVEMBRE

- Samedi 6 : concours de belote ARNP Maison des associations
- Dimanche 7 : ARBOTHEMA Gymnase
- Jeudi 11 : cérémonie commémorative de l'Armistice et repas Maison des associations
- Vendredi 12 : bourse aux jouets de Nogent-Kibuendé Château
- Samedi 13 : bourse aux jouets de Nogent Kibuendé Château
- Dimanche 14 : bourse aux jouets de Nogent Kibuendé Château
- Samedi 20 : concert de la Sainte-Cécile à 20h 30 Église
- Dimanche 21 : repas Sainte-Cécile Château
- Samedi 27 : Sainte-Barbe des pompiers Caserne

DÉCEMBRE

- Dimanche 5 : hommage aux soldats morts en Afrique du Nord de l'UNC
- Vendredi 17 : Spectacle de Noël

À NOTER

■ Les joyeux bénévoles



L'association « Les Joyeux Bénévoles » fait désormais partie de la quarantaine d'associations de Nogent.

La confection des chars du carnaval, tout comme l'organisation afférente à cette manifestation, sont, après les décorations de la mairie pour Noël, les principales activités de l'association dans les prochaines semaines.

Les 25 membres se réunissent tous les lundis et mercredis au château. Ils accueillent avec plaisir tout nouveau bénévole. Alors si vous avez un peu de disponibilité, n'hésitez pas !

■ Le Tour de France revient dans le Gâtinais

Notre département et plus spécialement le Gâtinais va accueillir à nouveau le Tour de France cycliste avec une arrivée d'étape et un départ le lendemain matin. L'arrivée concernera la 5^e étape : Epernay-Montargis, le jeudi 8 juillet (185km) et le départ de la 6^e, la plus longue de cette Grande boucle avec 225 km : Montargis-Gueugnon. Un événement que ne manqueront pas les très nombreux amateurs de cyclisme que compte notre commune.

■ Ordures ménagères

Présence de verre dans les sacs d'ordures, non respect des jours ou des horaires de passage de la benne, dépôts sauvages... En matière de collecte des déchets ménagers, le meilleur moyen de lutter contre les comportements inciviques reste l'information et la sensibilisation. Mais des sanctions peuvent aussi être prises à l'encontre de ceux qui font fi des règles collectives.

■ Village propre

Rappel: les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs.

■ Attention au bruit

Les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h30 à 12 heures et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

FLEURS



Ce sera un été à dominante rouge !



Le fleurissement a bénéficié cette année d'investissements pour la place de la République. Des potences, barrières, jardinières et bacs d'orangerie ont fait leur apparition. Ces équipements sont destinés à recevoir successivement le fleurissement estival puis le fleurissement hivernal par nature plus modeste mais qui apporte malgré tout une touche de gaieté durant la saison froide. Les efforts de la commune ont été récompensés par le jury départemental qui a attribué à Nogen une troisième place en deuxième catégorie. Nous souhaitons poursuivre nos efforts et vous pouvez accompagner

la municipalité dans cette démarche d'embellissement. La teinte dominante retenue pour l'été prochain est le rouge. Alors, si le cœur vous en dit votre participation à cette initiative sera la bienvenue! Nogen sera ainsi grâce à vous plus gai, plus agréable pour nous mais aussi pour nos visiteurs. Nos efforts pour l'économie d'eau en espace vert portent déjà de façon importante sur l'utilisation du paillage, mais à l'avenir nous veillerons aussi à utiliser des espèces moins exigeantes en eau de façon à épargner cette ressource qui nous a tant fait défaut cet été.

■ Nouveau site Internet : c'est parti !

Nous vous présentons dans le dernier numéro de « Nogent notre village » la mise en ligne éminente du nouveau site Internet de Nogent. Celui-ci est maintenant fonctionnel depuis plusieurs mois.

Le numéro de téléphone d'un artisan ? Les horaires d'ouverture de la bibliothèque ? Le menu du jour de la cantine scolaire, etc. Toutes ces informations pratiques sont accessibles en quelques clics.

Vous pourrez aussi enrichir vos connaissances sur Nogent et son histoire : combien y-a-t-il d'habitants à Nogent ? D'où vient le nom de Vernisson ? Qu'est-ce que l'Arboretum des Barres ? ...



Les rubriques d'actualité et l'agenda sont mises à jour régulièrement pour vous informer des principaux faits marquant de l'actualité nogentaise. Consultez-les régulièrement !

La commission Communication fait son possible pour maintenir à jour les différentes rubriques mais ses membres ne sont pas au courant de tout : n'hésitez pas à signaler à la mairie toute information à mettre à

jour ou toute actualité à partager.

La prochaine étape ? La mise en ligne de belles photographies dans la galerie photo pour présenter à tous les internautes les différentes facettes du village de l'arbre.

■ La prévention pour un mieux-vivre à Nogent

Les élus locaux se mobilisent quotidiennement pour que chaque Nogentais apprécie le confort de vie de notre village. Parfois certaines incivilités peuvent nuire à cette quiétude. Aussi dans cette optique un groupe de réflexion a été créé au cours de l'année 2009. Sa mission est d'être à l'écoute de la population, de travailler avec les associations ou le système éducatif. Elle est en liaison avec notre policier rural qui est en permanence dans Nogent et toujours disponible pour répondre aux interrogations de la population. Elle entretient aussi des relations très étroites avec la gendarmerie qui a récemment participé à une réunion de sensibilisa-

tion avec les « aînés » de Nogent. Au cours de cette réunion le gendarme a rappelé des règles élémentaires de base comme la fermeture de son domicile, ne pas laisser d'objet de valeur en évidence, s'inscrire en gendarmerie lors d'un séjour estival... Et qui éviteraient bien des désagréments. D'ailleurs les résultats de la gendarmerie au niveau du département sont à la hauteur de leur performance avec l'augmentation du taux d'élucidation de 8 % et avec une régression du taux de la délinquance de 0,50 %. De nouvelles actions sont prévues en 2010 dans le souci permanent d'améliorer notre confort de vie.

■ Une association cantonale au service des personnes âgées

Le 6 mai dernier l'association d'Aide à domicile de Chatillon-Coligny (ADAPA) a été certifiée NF ISO 9001, gage de qualité reconnue. Son objectif : aider et permettre aux personnes âgées et handicapées de se maintenir le plus longtemps possible à leur domicile dans la dignité.

A but non lucratif, elle couvre le canton de Châtillon-Coligny et son fonctionnement est assuré par un conseil d'administration composé de membres bénévoles.

L'ADAPA est agréée par le préfet ainsi que dans le cadre du service à la personne, institutionnalisé par la Loi Borloo et est autorisée par le Conseil général à intervenir auprès des personnes âgées et des personnes handicapées en s'obligeant à respecter la tarification arrêtée annuellement par ce même Conseil général.

Le contrôle sur la qualité de l'intervention auprès des bénéficiaires, l'examen et le contrôle des comptes de chaque structure autorisée sont effectués chaque année par échantillon par le Conseil général.

L'association UNA Châtillon-Coligny, appelée aussi ADAPA, est agréée par le préfet et autorisée par le Conseil général comme 17 autres associations UNA sur le département du Loiret.



■ Pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle.

■ Pour vous aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant de votre maison : entretien du logement, des vêtements, du

linge. Vous assister dans vos démarches administratives simples.

■ Pour vous aider à la réalisation des achats alimentaires ainsi qu'à la préparation et à la prise des repas. Vous accompagner dans vos sorties, promenades ou visites médicales par exemple. Vous accompagner et vous encourager dans vos activités de la vie sociale et relationnelle.



■ Vous souffrez d'un handicap, vous avez peut-être besoin d'aide pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne. En situation de handicap vous avez le droit d'être aidé.

■ Nous assurons le portage de repas par véhicule réfrigéré, les repas sont élaborés par une société spécialisée.

■ La téléassistance peut être assurée soit par Présence verte, soit par VD Conseils et vise à améliorer la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant leur entourage.

Opérationnelle 24 h/24 et 7 jours/7, toute l'année, une simple pression sur le bouton d'un déclencheur met l'abonné, via le transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés.

ADAPA
34, rue Jean-Jaurès
45230 Chatillon-Coligny
Tél. 02 38 92 50 06.

Les fleurisseurs récompensés



Les récompenses pour le fleurissement des maisons ont été attribuées le 4 décembre à la mairie. La municipalité tenait à féliciter et remercier les acteurs de ce fleurissement sans lesquels Nogent ne serait pas aussi agréable.

Le palmarès :

Catégorie A – Maison avec jardin visible de la rue – type fleuri :

1. M. et Mme Marcilly
2. M. et Mme Machado
3. M. et Mme Foucault
4. M. et Mme Bernardo
5. Mme Charbuis
6. M. et Mme Jachimowicz
7. M. et Mme Poitevin
8. M. et Mme Plaine
9. Mme Lambert
10. M. et Mme Billay
11. M. et Mme Pétroupoli Blangout
12. M. et Mme Féréoles
13. M. et Mme Chesnes
14. M. et Mme Bérault
15. Mme Alder

Catégorie B – Maison avec jardin visible de la rue – type paysager :

1. M. et Mme Melscoët
2. M. et Mme Hougard
3. M. et Mme Di Pippa

4. M. et Mme Leroux
5. M. et Mme Riglet
6. M. et Mme Pelletier
7. M. et Mme Simonneau

2^e Catégorie – Maison avec décor floral sur la voie publique :

1. Mme Thiriet Rochard
2. Mme Mirlou

Catégorie Maison n'entrant pas dans les 3 catégories précédentes et ayant de ce fait des possibilités limitées de fleurissement :

1. Mme Huot
2. Mme Généau
3. Mme Léone
4. Mme Renoncourt

Catégorie immeubles collectifs :

1. Mme Gillet
2. M. et Mme Breuiller

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement



A partir du 1^{er} janvier l'accueil de loisirs ouvre ses portes le mercredi aux enfants à partir de 4 ans.

Changement de lieu pour le mercredi : tous les enfants âgés de 4 à 12 ans seront accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire 14 rue de Varennes. Pour les petites et les grandes vacances, l'Accueil de loisirs se déroulera au Château 11 rue Pasteur.

Le service Enfance Jeunesse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Les dates à retenir :

▪ Les mercredis (4-12 ans)

- Pour la période janvier - février-mars - avril : inscriptions du 4 au 8 janvier.

- Pour la période mai - juin : inscriptions du 1^{er} au 5 mars

- **Vacances de Noël** : pas d'ouverture.

- **Vacances de février** (du 8 au 12 février) pour les 4-12 ans, inscriptions du 4 au 8 janvier .

- **Vacances de Pâques** (du 5 au 9 avril) pour les 4-12 ans, inscriptions du 1^{er} au 5 mars

- **Vacances d'été** (du 5 au 30 juillet) pour les 3-12 ans, inscriptions du 1^{er} au 5 mars.

▪ Pour tout renseignement, contacter le responsable du service Enfance-Jeunesse :

Vincent TESSIER au 06.72.92.29.83.

Secrétariat : 02.38.97.70.48.

courriel: jeune.ngv@wanadoo.fr



■ La kermesse des écoles haute en couleur



Samedi 13 juin, il fait un soleil radieux : le temps idéal pour la kermesse des écoles. Cette année, elle s'étale sur tout l'après-midi afin que les enfants puissent pleinement en profiter. Tout commence avec le spectacle des maternelles, puis un chant commun aux deux écoles avant que les élèves du primaire ne prennent le relais. Le thème de l'eau est le fil conducteur du spectacle.

Les enfants enchaînent sur le goûter puis les activités sur les différents stands : c'est l'assaut à la pêche à la ligne, on s'agite

également au chamboule-tout. Quelques parents courageux tentent leur chance à la course en sac...Saucisses et taboulé viennent rassasier petits et grands pour clore l'après-midi.

Service technique, office du tourisme, service jeunesse, parents d'élèves, équipe enseignante sont à remercier pour cette journée réussie qui a fait passer un bon moment à tous et permis d'alimenter les caisses de la coopérative scolaire. Rendez-vous le 19 juin pour une nouvelle édition !





WWW.NOGENTSURVERNISSON.FR